

decidee la veulle à l'age d'un jour; fille legitime
de Louis Cyrille Poupont, Joueur de cette
paroisse, et de Eulalie Poubelle. Furent pour
Camille Lomane, et Joseph Bonnevillle,
lesquels, ainsi que le pere n'ont pu signer.
C. Oumet, vic.

B. 34. Le deux Avril, mil huit cent soixante
douze, nous vicair, soussigné, avons
baptisé Pierre, né, la veulle, du legitime
Pierre Bariteau, mariage de Denis Bariteau, ouvrier de
cette paroisse, et de Orisjane Durant.
Fut parain, Pierre Berthiaume, Comon
cont, et marrain, Marcelline Sauton,
lesquels, ainsi que le pere, n'ont pu
signer.

B. 35. Le trois Avril, mil huit cent
soixante-douze, nous prie, curé, soussigné
avons baptisé Leonille Josephine ne le
surprenant, du legitime mariage de Mar-
dard Surprenant, menuisier, et de
Paisielle Marotte, de la paroisse de St
Jean l'Evangeliste. Le parain a été
Pere Marotte, et la marraine Aurore
Surprenant, qui n'ont pu signer, non plus
que le pere.
H. J. Beaudry, p.

S. 12. Le cinq Avril, mil huit cent
soixante-douze, nous prie, curé, soussigné,
avons deposé, dans le char-
nier de cette paroisse, le corps de Mesdames
Roy, decedee la surventu, âgée de soixante
deux ans, veuve de Felixite Lefort, de
cette paroisse. Parents Theophile Roy et Fran-
cis Brain, qui n'ont pu signer.
H. J. Beaudry, p.

B. 36. Le onze Avril, mil huit cent soixante-
douze, nous prie, curé, soussigné, avons baptisé,
sans condition, Arthur Joseph né, ce jour,
du legitime mariage de Manuel Hubert,
menuisier, et de Denise Ferras, de cette
paroisse. Le parain a été Pere Arthur
O'Gleman, et la marraine Marie Hu-
bert, soussignés, ainsi que le pere
J. O'Gleman
M. Hubert.
Manuel Hubert

S. 13. Le treize Avril, mil huit cent soixante
douze, nous vicair, soussigné, avons
deposé dans le charnier de cette
paroisse le corps de George Jacques
Bureau Hippolite Berriaux, decedee le dix
de courant, à l'age de trois ans, trois
mois et quatorze jours, fils legitime
de Lucie Jacques Bureau, avocat,
de cette paroisse, et de Sophie
Henriette Raza. Furent présents,
George Olivier Beaudry, et Joseph
Blagus Martin, lesquels, ainsi que le
pere, ont signé avec nous
G. Beaudry, B. M.
J. Martin.
H. J. Beaudry, p.

S. 14. Le seize Avril, mil huit cent soixante
douze, nous vicair, soussigné, avons
deposé dans le charnier de cette
paroisse le corps de Felixite, decedee
l'avant veulle, à l'age de quatre-vingt
trois ans, veuve de feu Jean Mesnard,
cultivateur. Furent présents, Polite
Le D.